

**PROGRAMME FÉDÉRAL BELGE DE
COOPÉRATION INTERNATIONALE
COMMUNALE (PCIC) RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO - PHASE 2022-
2026**

Programme fédéral belge de Coopération internationale communale (PCIC) République démocratique du Congo - phase 2022-2026

Contacts

Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

| | |
|-------------|----------------------------|
| Nom : | Compagnie Isabelle |
| Téléphone : | 081/24 06 35 |
| E-mail : | isabelle.compagnie@uvcw.be |

Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

| | |
|----------------|------------------------|
| Organisation : | Commune de Kimbanseke |
| Nom : | Baruti Michel |
| Téléphone : | +243 081 712 67 17 |
| E-mail : | michelbaruti1@yahoo.fr |

Author information

| | |
|--------------------------|--|
| Lead NGO/Owner : | UVCW |
| Name of accredited actor | Union des Villes et Communes de Wallonie |

Généralités

| | | | |
|--|---|----------------|------|
| Titre de l'outcome - français ou anglais (obligatoire) : | Au terme des 5 ans, les villes et communes congolaises renforcent et valorisent l'action de l'institution communale pour un développement durable et inclusif, au travers de leurs missions de proximité en général et des services d'Etat civil et population. | | |
| IATI activity identifier : | BE-BCE_KBO-0451461655-prg2022-3-CD | | |
| Date de début de l'outcome : | 01-01-2022 | | |
| Date de fin de l'outcome : | 31-12-2026 | | |
| Pays d'intervention : | Congo (the Democratic Republic of the) | | |
| Region : | Middle Africa, regional | | |
| Sector : | 15185 - Government & Civil Society - Local government administration | Budget share : | 100% |

Cible stratégique concernée

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

- REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

▪

6. Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politique...

- REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

▪

| | |
|-------------------------|--|
| Description : | 6. Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains |
| Thematic/geographical : | GEOGRAPHIC JSF |

Localisation géographique de la zone d'intervention de l'outcome

Kimbanseke

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.4659059089531, 15.412257025792 |
|------------|-----------------------------------|

Kasa-Vubu

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3420889418988, 15.302535625187 |
|------------|-----------------------------------|

N'djili

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3979795252912, 15.372017602789 |
|------------|-----------------------------------|

Ngaliema

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3322911460075, 15.248333109847 |
|------------|-----------------------------------|

Kalamu

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3375039032814, 15.315037000897 |
|------------|-----------------------------------|

Lubumbashi

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -11.663339560146, 27.482620296439 |
|------------|-----------------------------------|

Masina

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3924221648567, 15.391626117801 |
|------------|-----------------------------------|

Matete

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3894183991018, 15.346373134943 |
|------------|-----------------------------------|

Kintambo

| | |
|------------|----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.339299173313, 15.267449651407 |
|------------|----------------------------------|

Limete

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3614310504426, 15.338534138682 |
|------------|-----------------------------------|

Bandalungwa

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3484835365656, 15.282444290874 |
|------------|-----------------------------------|

Beni

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | 0.48615489687533, 29.461057767273 |
|------------|-----------------------------------|

Butembo

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | 0.16028899135123, 29.289925529519 |
|------------|-----------------------------------|

Goma

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -1.6863027149786, 29.239173638664 |
|------------|-----------------------------------|

Kinshasa

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3059871747532, 15.308464674274 |
|------------|-----------------------------------|

Mont-Ngafula

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.4062280389115, 15.293349544291 |
|------------|-----------------------------------|

Lingwala

| | |
|------------|-----------------------------------|
| Lat/Long : | -4.3256595821206, 15.296522006434 |
|------------|-----------------------------------|

Résumé de l'outcome**Description de l'outcome**

L'outcome visé par le Programme de CIC en RDC est qu'« Au terme des 5 ans (2022-2026), les villes et communes congolaises renforcent et valorisent l'action de l'institution communale pour un développement durable et inclusif, au travers de leurs missions de proximité en général et des services d'Etat civil et population en particulier ». Les 15 partenariats ont pour ce faire défini trois résultats.

Le premier veille à assurer que « les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité ». Une des actions sera en outre de créer avec des acteurs locaux, citoyens et/ou société civile du territoire, organisés collectivement, à partir d'un projet, des dispositifs de co-construction et de cogestion d'une politique communale de proximité.

Le second met l'accent sur « le renforcement de la modernisation et la maîtrise des missions Etat Civil et Population par les Villes et Communes congolaises ». Une des activités sera d'améliorer les conditions de bien-être au travail mais aussi l'accueil général de tous les citoyens.

Le troisième se concentre sur « le développement par les acteurs du programme des connaissances communes et des actions concertées multi-acteurs sur des enjeux en lien avec la politique inclusive et locale durable ». Une des actions sera de partager et renforcer nos connaissances mutuelles sur le code de la famille avec les acteurs du CSC RDC.

Formulation de l'outcome

Au terme des 5 ans (2022-2026), les villes et communes congolaises renforcent et valorisent l'action de l'institution communale pour un

développement durable et inclusif, au travers de leurs missions de proximité en général et des services d'Etat civil et population en particulier.

Groupes-cibles

Elus locaux et agents des services communaux concernés par le secteur d'intervention, ainsi que, plus indirectement :

Les partenaires locaux des communes (associations de terrain sur lesquelles les communes du Sud s'appuient le cas échéant pour la mise en œuvre de leur mission de service public ;

Les autorités de tutelle, centrales ou déconcentrées, de par le fait que le développement de l'administration locale les amène à faire évoluer leur organisation, la législation et leurs pratiques.

Informations sensibles et confidentielles

Aucune information n'est sensible ou confidentielle

Catégorisation : Objectifs du Développement Durable

| | | | |
|-------|---|-------|---|
| SDG : | Goal 16. Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels | SDT : | Ensure responsive, inclusive, participatory and representative decision-making at all levels |
| SDG : | Goal 11. Make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable | SDT : | By 2030, provide universal access to safe, inclusive and accessible, green and public spaces, in particular for women and children, older persons and persons with disabilities |
| SDG : | Goal 17. Strengthen the means of implementation and revitalize the Global Partnership for Sustainable Development | SDT : | Enhance the Global Partnership for Sustainable Development, complemented by multi-stakeholder partnerships that mobilize and share knowledge, expertise, technology and financial resources, to support the achievement of the Sustainable Development Goals in all countries, in particular developing countries |

Markers & Tags

| | |
|---|---|
| 1. Gender Equality : | 2 |
| 2. Aid to Environment : | 1 |
| 3. Participatory Development / Good Governance : | 2 |
| 4. Trade development : | 0 |
| 5. Biodiversity : | 0 |
| 6. Climat Change - Mitigation : | 0 |
| 7. Climat Change - Adaptation : | 1 |
| 8. Desertification : | 0 |
| 9. RMNCH - Reproductive, Maternal, Newborn and Child Health : | 0 |
| 10. HIV / AIDS : | 0 |
| 11. Children's Rights : | 1 |
| 12. Disability : | 1 |
| 13. Nutrition : | 0 |

| | |
|--|-----|
| 1. D4D - Better use of big data : | No |
| 2. D4D - Digital for inclusive society : | Yes |
| 3. D4D - Digital for inclusive and sustainable economic growth : | No |
| 4. Private Sector Development : | No |
| 5. Health - Sexual and reproductive health : | No |
| 6. Health - Quality medicines : | No |
| 7. Health - Health financing and Universal Health Coverage : | No |
| 8. Refugees : | Yes |
| 9. Covid-19 : | Yes |

Catégorisation : Positionnement par rapport aux objectifs de la coopération belge au développement, tels que décrits dans ses notes stratégiques

Droits de l'Enfant

A travers une meilleure gestion des faits d'Etat Civil pour tous et toutes, garantir l'accès des enfants à la citoyenneté et aux droits civils et

administratifs, jusqu'à leur majorité et pour leur vie future d'adulte.

Une porte d'entrée aux services publics les concernant : vaccination, soins de santé, enseignement. Ainsi qu'un accès futur à la vie publique et démocratique des enfants dans un pays encore en processus de décentralisation, depuis la constitution de 2006.

L'intervention et une meilleure maîtrise des données de population et de gestion du territoire permettront aux autorités locales et institutions publiques (Province, Etat) de développer des politiques publiques spécifiques aux droits des enfants, en particulier celles relatives à l'éducation et à la santé.

Environnement et Changement climatique

Dans le cadre de l'histoire du PCIC et de l'intervention centrée d'abord sur la gestion des faits d'Etat Civil Population, de nombreux partenariats s'emploient à intégrer cette dimension aux actions mises en œuvre, avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie de certaines zones prioritaires de la commune. Que ce soit pour le développement d'infrastructures, des achats de fonctionnement ou pour l'amélioration du cadre de vie autour des services communaux, cette attention est présente en continu.

Dans la ville Province de Kinshasa, en particulier, le projet structurant de KIN-BOPETO fixe un cadre et un cap pour les communes kinoises qui contribue, à inciter les autorités locales à inscrire, toutes leurs actions, dont celle de l'intervention CIC, dans cette préoccupation environnementaliste.

Par ailleurs, l'intervention vise à améliorer, à travers des nouvelles initiatives dans les services de proximité, le cadre de vie de quartiers ciblés et prioritaires.

Enfin, dans le cadre du CSC Villes Durables, l'intervention veillera à sensibiliser les institutions aux enjeux des ODD et la faisabilité de leur mise en œuvre dans les politiques communales en RDC. Des bonnes pratiques et des outils, en renforcement de l'approche environnementaliste, seront partagés avec les autres ACNG de ce CSC.

Genre

Le PCIC aborde la question du genre par une approche mainstream et peut contribuer très significativement à 2 des 4 priorités de la Note de la Coopération belge.

La notion de genre est parfaitement intégrée dans l'objet du Programme CIC en RDC, en ce compris au niveau d'indicateurs désagrégés par genre.

L'outcome, visant le renforcement de l'exercice effectif des droits civils et administratifs par l'inscription au registre de population et la déclaration des faits d'état civil (éléments indispensables pour être considéré comme citoyen et donc avoir le droit de revendiquer l'exercice de ses droits). L'intervention agit, à travers notamment des actions de sensibilisation, en faveur des droits des femmes (et des enfants). L'enregistrement des naissances donne une identité légale aux enfants et donc aux filles, la déclaration des mariages à l'EC protège les droits des femmes en cas de veuvage ou de divorce.

Les concertations entre la mission d'enregistrement des faits d'Etat civil et le secteur de la santé du territoire continuent de consacrer l'égalité hommes/femmes via l'encouragement de l'enregistrement des naissances auprès des mamans qui accouchent et leur famille, dont les filles du ménage.

Les formations de recyclage ou de bonnes pratiques en gestion des faits d'Etat Civil continuent de sensibiliser les agents de l'Etat civil, et le personnel de santé, à leur rôle fondamental dont celui de permettre aux filles et femmes d'avoir une existence légale.

Les communes favorisent l'engagement des femmes dans la mesure du possible et essaient de créer des équipes mixtes. L'état congolais a déjà initié l'opération dite « l'émancipation de la femme » qui engendre une parité institutionnelle entre homme et femme. C'est pourquoi dans beaucoup de services de l'Etat-civil, les préposés sont très souvent des femmes.

Numérisation - Digital for Development D4D

L'outcome s'inscrit dans la priorité 2 de la note de la coopération belge sur ce thème : le numérique pour des sociétés inclusives.

Dans la volonté de moderniser la gestion de l'Etat Civil et Population, l'intervention promeut l'utilisation locale, et selon les réalités de chaque commune et des ressources disponibles, des approches de digitalisation des informations d'état civil et des administrations publiques. Ainsi dans le Nord-Kivu, à Goma, Béni, Butembo, la digitalisation, est apparue indispensable, et sera renforcée en lien avec le contexte spécifique de la Région : catastrophe naturelle en particulier liée aux éruptions volcaniques du Nyiragongo et insécurité liée aux guerres civiles.

Dans les autres régions et en lien avec la politique numérique nationale, le programme veille à s'inscrire dans les politiques et initiatives de digitalisation et numérisation. Cela se traduit, par des concertations tant avec les autorités publiques provinciales concernées que des partenaires techniques et financiers, à l'instar de la volonté de la Région de Bruxelles Capitale d'appuyer son partenaire de la ville de Kinshasa dans la digitalisation de l'Etat Civil.

Dans le cadre de la politique communale de proximité, des initiatives locales visant l'accès des citoyens et en particulier de groupes cibles, à la digitalisation (espace numérique communal) est envisagé, de même qu'en fonction de la taille des communes et de la réalité locale, un renforcement partiel ou complet, de la digitalisation de certaines missions ou tâches est prévu.

Bonus d'allocation des subsides : Thèmes prioritaires et priorités stratégiques

Approche basée sur les droits humains

Valeur C : l'outcome est en faveur des droits humains de tous les citoyens du territoire communal, pour qu'ils puissent chacun d'entre eux, sans distinction, accéder à une identité, et en conséquence à la citoyenneté, qui ouvre ainsi l'accès à des droits et devoirs.

En particulier, à travers l'outcome, et des actions plus spécifiques, l'objectif est de toucher les publics plus vulnérables, comme les femmes et les enfants au sein des familles, pour qu'ils puissent disposer d'une identité pour pouvoir affronter les étapes qui jalonnent la vie du citoyen : école, mariage civil, accès au foncier et au patrimoine familial (succession). Plus spécifiquement, ce sont le résultat 1 (politique de proximité au cœur des quartiers et au plus près de tous les citoyens) et le résultat 2 (modernisation de la politique Etat-Civil-Population) qui favoriseront ce renforcement des droits humains pour tous et toutes.

En outre, avec la cible 6 du CSC RDC, Brulocalis et l'UVCW s'engagent à renforcer les capacités des OSC dans leur travail de plaidoyer et dialogue avec les autorités dans le but de renforcer la démocratie participative et le respect des droits humains.

Travail décent et durable

Valeur B : l'outcome contribue d'abord à donner un meilleur cadre de travail aux agents, de la maison communale jusqu'aux bureaux de quartier en fonction de la taille de la commune, ensuite, à mettre en place des formations ciblées, en direct ou avec des partenaires, pour les agents de l'Etat civil et Population, ainsi que ceux des services liés, et enfin de disposer d'outils de gestion des ressources humaines (organigramme et description des fonctions des différents agents).

A travers l'outcome, ce qui est visé, c'est la valorisation, auprès des citoyens, de l'institution et du travail de ses agents jusqu'au cœur des quartiers (chefs de quartier, de rues, d'avenues).

Genre

Valeur B : la notion de genre est parfaitement intégrée dans l'objet du PCIC en RDC, en ce compris au niveau d'indicateurs désagrégés par genre, l'outcome visant le renforcement de l'exercice effectif des droits civils et administratifs par l'inscription au registre de population et la déclaration des faits d'état civil (éléments indispensables pour être considéré comme citoyen et donc avoir le droit de revendiquer l'exercice de ses droits).

L'intervention agit, à travers notamment des actions de sensibilisation, en faveur des droits des femmes (et des enfants). L'enregistrement des naissances donne une identité légale aux enfants et donc aux filles, la déclaration des mariages à l'EC protège les droits des femmes en cas de veuvage ou de divorce.

Les concertations entre la mission d'enregistrement des faits d'Etat civil et le secteur de la santé du territoire continuent de consacrer l'égalité hommes/femmes via l'encouragement de l'enregistrement des naissances auprès des mamans qui accouchent et leur famille, dont les filles du ménage.

Les formations de recyclage ou de bonnes pratiques en gestion des faits d'Etat Civil continuent de sensibiliser les agents de l'Etat civil, et le personnel de santé, à leur rôle fondamental dont celui de permettre aux filles et femmes d'avoir une existence légale.

Les communes favorisent l'engagement des femmes dans la mesure du possible et essaient de créer des équipes mixtes. L'état congolais a déjà initié l'opération dite « l'émancipation de la femme » qui engendre une parité institutionnelle entre homme et femme. C'est pourquoi dans beaucoup de services de l'Etat-civil, les préposés sont très souvent des femmes.

Environnement

Valeur B : dans le cadre de l'histoire du PCIC et de l'intervention centré d'abord sur la gestion des faits d'Etat Civil Population, de nombreux partenariats s'emploient à intégrer cette dimension aux actions mises en œuvre, avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie de certaines zones prioritaires de la commune. Que ce soit pour le développement d'infrastructures, des achats de fonctionnement ou pour l'amélioration du cadre de vie autour des services communaux, cette attention est présente en continu.

Dans la ville Province de Kinshasa, en particulier, le projet structurant de KIN-BOPETO fixe un cadre et un cap pour les communes kinoises qui contribue, à inciter les autorités locales à inscrire, toutes leurs actions, dont celle de l'intervention CIC, dans cette préoccupation environnementaliste.

Par ailleurs, l'intervention vise à améliorer, à travers des nouvelles initiatives dans les services de proximité, le cadre de vie de quartiers ciblés et prioritaires.

Enfin, dans le cadre du CSC Villes Durables, l'intervention veillera à sensibiliser les institutions aux enjeux des ODD et la faisabilité de leur mise en œuvre dans les politiques communales en RDC. Des bonnes pratiques et des outils, en renforcement de l'approche environnementaliste, seront partagés avec les autres ACNG de ce CSC.

Outcome commun à l'intérieur d'un Programme commun

Valeur C : l'UVCW et Brulocalis assurent conjointement la conception de la stratégie opérationnelle et mise en œuvre du Programme RDC.

Les deux Associations se consultent en continu, que ce soit au niveau de la conception, de la mise en œuvre et de la gestion du Programme de CIC dans un objectif de qualité et de cohérence des décisions. Elles utilisent en outre les mêmes dispositifs et documents de gestion pour l'ensemble de leurs partenaires.

Les nouvelles méthodes collaboratives testées dans un pays donné sont, lorsque cela est pertinent, progressivement exploitées pour d'autres pays par l'Association qui s'y implique prioritairement, et adaptées à leur situation spécifique. C'est ainsi par exemple que l'approche expérimentée dès 2014 au Bénin et au Burkina Faso (plus collective, avec un pilotage peu à peu déplacé vers les institutions locales partenaires, au travers de la responsabilisation des Coordinateurs locaux et la désignation d'un Coordinateur pays) a suscité un effet d'entraînement. Et de tels effets sont

prévus de se poursuivre à l'avenir.

L'UVCW et Brulocalis assurent donc les transpositions pertinentes interpays des avancées engrangées, y compris au cours des programmations précédentes.

Outcome commun entre programmes distincts

Aucun

Complémentarités et synergies avec les interventions d'ENABEL

L'intervention CIC en RDC a capitalisé sur certains acquis locaux, dans les villes et communes congolaises partenaires, à l'instar des infrastructures et l'appui communautaire intervenus dans le cadre de l'ancien Programme Paideco.

Des bureaux de quartier fonctionnels élaborés par l'ex CTB servent aujourd'hui à remplir des missions de l'administration, jusqu'au cœur des quartiers, en matière de faits d'état civil. Dans le cadre de la prochaine intervention, ces acquis sur les territoires communs concernés restent pertinents dans la mesure où l'intervention vise à poursuivre et renforcer la politique de proximité, dans les quartiers et rapprocher le citoyen de la commune et de ses services de proximité.

Dans la droite ligne de ce fil rouge, en particulier, l'intervention CIC est complémentaire avec les priorités thématiques d'ENABEL d'abord sur la gouvernance, dans un contexte de fragilité des institutions politiques locales, en regard du processus de décentralisation non encore abouti.

Comme ENABEL, l'intervention CIC dans le cadre du renforcement des institutions locales souhaite mettre l'accent sur l'importance de la participation du 3ème pilier qu'est la société civile dans ce processus.

En ce sens, il est envisagé d'avancer et partager avec les acteurs concernés dont ceux de la Cible 6 du CSC, d'une part, mais logiquement aussi, d'autre part, avec la coopération bilatérale, de partager, et contribuer à une analyse sur la thématique de la Gouvernance (en ce compris locale) et des Droits Humains (Cible 6). Enfin, une dernière complémentarité thématique, concerne la volonté de renforcer les inégalités de droits et de chances liés au genre. L'intervention CIC, met la priorité sur l'accès de tous les citoyens, quels qu'ils soient, aux faits d'Etat Civil, et en conséquence, à l'accès aux droits civils et à la citoyenneté et à ses droits et devoirs.

Description de l'outcome, des résultats et de la stratégie

Description des résultats prévus

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Outcome: « Au terme des 5 ans (2022-2026), les villes et communes congolaises renforcent et valorisent l'action de l'institution communale pour un développement durable et inclusif, au travers de leurs missions de proximité en général et des services d'Etat civil et population en particulier » |
| Indicator title : | IOV 1 : le taux de satisfaction de la population, décliné par sexe/genre, vis-à-vis des services rendus en matière des faits d'Etat Civil et Population, par la commune, augmente de 15 % en 5 ans |
| Indicator description : | IOV 1 : le taux de satisfaction de la population, décliné par sexe/genre, vis-à-vis des services rendus en matière des faits d'Etat Civil et Population, par la commune, augmente de 15 % en 5 ans. Le taux de satisfaction sera mesuré par une enquête de satisfaction faite par des ONG locales. Source de Vérification : les Termes de Référence (TDR) du projet d'enquête et les résultats de l'enquête |
| Baseline : | TDR - Projet d'enquête de satisfaction sur le taux de satisfaction de la population |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Taux de satisfaction de la population augmente de 7,5 % |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Taux de satisfaction de la population augmente de 15 % |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Outcome: « Au terme des 5 ans (2022-2026), les villes et communes congolaises renforcent et valorisent l'action de l'institution communale pour un développement durable et inclusif, au travers de leurs missions de proximité en général et des services d'Etat civil et population en particulier » |
| Indicator title : | IOV 2. D'ici 2026 les communes ont renforcé dans un territoire et dans une thématique prioritaire l'offre de service communal (en lien avec le projet de proximité développé) |
| Indicator description : | IOV 2. D'ici 2026 les communes ont renforcé dans un territoire et dans une thématique prioritaire l'offre de service communal (en lien avec le projet de proximité développé) Source de vérification: le développement de l'offre de service communal |
| Baseline : | Les communes n'ont pas identifié le territoire et la thématique prioritaire |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Les communes élaborent un projet pour un territoire et une thématique prioritaire |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Les communes ont renforcé et communiqué au moins sur l'offre de service communal |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 1: « Les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité » |
| Indicator title : | IOV 1.1 Le nombre de BQ accessible à tous les citoyens augmente d'au moins 20 % entre 2022 et 2026 |
| Indicator description : | IOV 1.1.Le nombre de BQ accessible à tous les citoyens augmente d'au moins 20 % entre 2022 et 2026 SV : Etat des lieux de départ et actualisé en 2024 et 2026 |
| Baseline : | Un état des lieux / cartographie des BQ du territoire |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Le nombre de BQ accessible à tous les citoyens a augmenté de minimum 10% sur le territoire |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Le nombre de BQ accessible à tous les citoyens a augmenté de minimum 20 % sur le territoire |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 1: « Les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité » |
| Indicator title : | 1.2 A partir de 2023, le nombre de demandes et type de documents adressées au chef de quartier comptabilisées dans le registre de transmission des données (boite à lettres-fiche de communication, etc) augmente de 5 % par an |
| Indicator description : | IOV 1.2: A partir de 2023, le nombre de demandes et type de documents adressées au chef de quartier comptabilisées dans le registre de transmission des données (boite à lettres-fiche de communication, etc) augmente de 5 % par an SV : le registre de transmission des données |
| Baseline : | Le nombre de demandes enregistrées : base 100 |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Le nombre de demandes enregistrées : base 110 |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Le nombre de demandes enregistrées : base 121 |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 1: « Les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité » |
| Indicator title : | 1.3 le taux de fréquentation des services EC/pop des communes par la population augmente de 10 % chaque année (bureau principal, bureaux secondaires et bureaux de quartiers, centres de santé/ maternité) |
| Indicator description : | IOV 1.3 le taux de fréquentation des services EC/pop des communes par la population augmente de 10 % chaque année (bureau principal, bureaux secondaires et bureaux de quartiers, centres de santé/ maternité) SV : Le registre de fréquentation des services EC/POP |
| Baseline : | Taux de fréquentation des services : base 100 |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Taux de fréquentation des services : base 133 |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Taux de fréquentation des services : base 160 |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 1: « Les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité » |
| Indicator title : | 1.4 D'ici 2025, un cadastre ou cartographie des acteurs présents ou actifs sur le territoire existe et est actualisé, |
| Indicator description : | IOV 1.4: D'ici 2025, un cadastre ou cartographie des acteurs présents ou actifs sur le territoire existe et est actualisé, NB : Exemple : des associations, groupements, ONG actives dans le domaine de l'environnement, dans l'accompagnement-réinsertion des jeunes, dans l'empowerment des femmes, dans la sensibilisation aux déclarations de naissances, etc SV : le cadastre des acteurs |
| Baseline : | Le cadastre ou la cartographie des acteurs présents ou actifs sur le territoire n'existe pas |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Le cadastre ou la cartographie des acteurs présents ou actifs sur le territoire est réalisé ou actualisé |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Le cadastre ou cartographie des acteurs présents ou actifs sur le territoire est réalisé ou actualisé |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 1: « Les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité » |
|---|---|

| | |
|------------------------------|---|
| Indicator title : | 1.5. D'ici 2026, les communes ont suivi un renforcement en techniques de participation citoyenne et l'appliquent en développant, au moins 1 projet relatif à une politique communale de proximité identifiée/prioritaire ; |
| Indicator description : | IOV 1.5: D'ici 2026, les communes ont suivi un renforcement en techniques de participation citoyenne et l'appliquent en développant, au moins 1 projet relatif à une politique communale de proximité identifiée/prioritaire ; SV : les TDR et rapport de la formation, la délibération communale, les TDR, et rapport du projet |
| Baseline : | Aucun projet relatif à une politique communale de proximité n'a été défini |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Au moins un projet relatif à une politique communale de proximité est identifié et défini |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Au moins 1 projet relatif à une politique communale de proximité est réalisé |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 2: « Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maîtrise des missions Etat Civil et Population » |
| Indicator title : | 2.1. Les communes prennent en charge, d'ici à 2026, l'essentiel des frais afférents relatifs à la gestion quotidienne du fonctionnement des services EC/Pop (archivage compris) suivant les modalités définies dans la convention spécifique (entre partenaires) |
| Indicator description : | IOV 2.1 Les communes prennent en charge, d'ici à 2026, l'essentiel des frais afférents relatifs à la gestion quotidienne du fonctionnement des services EC/Pop (archivage compris) suivant les modalités définies dans la convention spécifique (entre partenaires). SV : la convention spécifique et l'article concerné |
| Baseline : | L'article relatif à la répartition des frais afférent à la gestion quotidienne du fonctionnement des services EC/Pop est rédigé/établi et convenu entre les parties |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | L'article relatif à la répartition des frais afférent à la gestion quotidienne du fonctionnement des services EC/Pop est mis en œuvre suivant l'article de la convention |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Les communes ont pris en charge, les frais convenus afférent à la gestion quotidienne du fonctionnement des services EC/Pop (archivage compris) suivant les modalités définies |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 2: « Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maîtrise des missions Etat Civil et Population » |
| Indicator title : | 2.2 L'enregistrement, relevé par genre, des actes conformes à la loi, et en matière de naissances, décès et mariage, en ce compris par procuration, augmente de 10 % par an |
| Indicator description : | IOV 2.2 L'enregistrement, relevé par genre, des actes conformes à la loi, et en matière de naissances, décès et mariage, en ce compris par procuration, augmente de 10 % par an. SV : Le registre d'actes EC dans les communes et les tableaux statistiques publiés annuellement par la division de l'intérieur des Provinces |
| Baseline : | Le nombre d'actes conformes à la loi en matière de naissances, décès et mariage - Base 100 |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Le nombre d'actes conformes à la loi en matière de naissances, décès et mariage - Base 133 |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Le nombre d'actes conformes à la loi en matière de naissances, décès et mariage : Base 160 |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 2: « Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maîtrise des missions Etat Civil et Population » |
| Indicator title : | 2.3. En 2024, 25 % des archives des Services EC/P sont classés, et fin 2026, 50 % des archives des Services EC/P sont classés suivant les procédures |
| Indicator description : | IOV 2.3 En 2024, 25 % des archives des Services EC/P sont classés, et fin 2026, 50 % des archives des Services EC/P sont classés suivant les procédures. SV : Statistiques d'archivage |
| Baseline : | 0 % des archives des Services EC/P sont classés suivant les procédures |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | 25 % des archives des Services EC/P sont classés suivant les procédures |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | 50 % des archives des Services EC/P sont classés suivant les procédures |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 2: « Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maîtrise des missions Etat Civil et Population » |
| Indicator title : | 2.4. Entre 2022 et 2026, les agents concernés, (désagrégé par sexe) ont bénéficié d'au moins une formation et/ou de recyclage par an |
| Indicator description : | IOV 2.4 : Entre 2022 et 2026, les agents concernés, (désagrégé par sexe) ont bénéficié d'au moins une formation et/ou de recyclage par an SV : Etat des lieux des formations suivies, les TDR et rapports des formations. |

| | |
|------------------------------|--|
| Baseline : | Les communes disposent d'un état des lieux des formations en EC suivies par les agents dans le cadre de la CIC |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | En 2024, les agents concernés ont bénéficié d'au moins 3 formations et/ou de recyclage |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | En 2026, les agents concernés ont bénéficié d'au moins 5 formations et/ou de recyclage |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 2: « Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maitrise des missions Etat Civil et Population » |
| Indicator title : | 2.5. D'ici à 2026, la commune dispose d'au moins un accueil ou de dispositifs (procurations) permettant l'accès de tous les citoyens au service EC/Pop |
| Indicator description : | IOV 2.5 : D'ici à 2026, la commune dispose d'au moins un accueil ou de dispositifs (procurations) permettant l'accès de tous les citoyens au service EC/Pop SV : PV si infrastructures ou équipement, et procurations |
| Baseline : | La commune n'a pas de dispositif d'accueil |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | La commune n'a pas de dispositif d'accueil |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | La commune dispose d'au moins un accueil ou de dispositifs permettant l'accès de tous les citoyens au service EC/Pop |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 2: « Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maitrise des missions Etat Civil et Population » |
| Indicator title : | 2.6. Fin 2026, dépendant de la taille des communes, et de la politique numérique nationale et/ou provinciale, l'informatisation est présente et fonctionnelle localement dans les Services EC-POP d'au moins deux communes |
| Indicator description : | IOV 2.6 Fin 2026, dépendant de la taille des communes, et de la politique numérique nationale et/ou provinciale, l'informatisation est présente et fonctionnelle localement dans les Services EC-POP d'au moins deux communes SV : l'équipement et le service informatique en EC, POP |
| Baseline : | L'informatisation est présente et fonctionnelle localement dans les Services EC-POP, dans au moins une commune |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | L'informatisation est présente et fonctionnelle localement dans les Services EC-POP, dans au moins une commune |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | L'informatisation est présente et fonctionnelle localement dans les Services EC-POP d'au moins deux communes. |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 3 : « Les acteurs du programme développent des connaissances communes et des actions concertées multi-acteurs sur des enjeux en lien avec la politique inclusive et locale durable ». |
| Indicator title : | 3.1 Entre 2022 et 2026, les communes congolaises se sont réunies annuellement en plateforme Pays |
| Indicator description : | IOV 3.1: Entre 2022 et 2026, les communes congolaises se sont réunies annuellement en plateforme Pays SV : le calendrier prévisionnel, les PV |
| Baseline : | Le calendrier prévisionnel des réunions de plateforme est établi |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Les communes congolaises se sont réunies à trois reprises |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Les communes congolaises se sont réunies à cinq reprises |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 3 : « Les acteurs du programme développent des connaissances communes et des actions concertées multi-acteurs sur des enjeux en lien avec la politique inclusive et locale durable ». |
| Indicator title : | 3.2. Entre 2022 et 2026, les communes congolaises et belges se sont réunies à trois reprises |
| Indicator description : | IOV 3.2 : Entre 2022 et 2026, les communes congolaises et belges se sont réunies à trois reprises. SV : le calendrier prévisionnel, les PV |
| Baseline : | Le calendrier prévisionnel des réunions de plateforme est établi |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Les communes congolaises et belges se sont réunies à deux reprises |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Les communes congolaises et belges se sont réunies à trois reprises |

| | |
|---|---|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 3 : « Les acteurs du programme développent des connaissances communes et des actions concertées multi-acteurs sur des enjeux en lien avec la politique inclusive et locale durable ». |
|---|---|

| | |
|------------------------------|---|
| Indicator title : | 3.3. D'ici 2026, Brulocalis, l'UVCW et les coordinateurs et ou experts EC-POP se concertent, au moins, à trois reprises, avec les ACNG de la cible 6 du CSC RDC sur l'évolution du code de la famille et de son application pour les citoyens |
| Indicator description : | IOV 3.3: D'ici 2026, Brulocalis, l'UVCW et les coordinateurs et ou experts EC-POP se concertent, au moins, à trois reprises, avec les ACNG de la cible 6 du CSC RDC sur l'évolution du code de la famille et de son application pour les citoyens. SV : le calendrier prévisionnel, les PV |
| Baseline : | Le calendrier prévisionnel des rencontres est établi |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Les ACNG concernées se sont réunies à deux reprises |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Les ACNG concernées se sont réunies à trois reprises |

| | |
|---|--|
| Formulation de l'outcome ou du résultat : | Résultat 3 : « Les acteurs du programme développent des connaissances communes et des actions concertées multi-acteurs sur des enjeux en lien avec la politique inclusive et locale durable ». |
| Indicator title : | 3.4. D'ici 2026, Brulocalis, l'UVCW et des représentants communaux échangent, au moins à deux reprises, avec les ACNG de la cible 6 du CSC RDC dans le cadre de la gestion commune des connaissances, notamment sur le thème « contexte et analyse politique ». |
| Indicator description : | IOV 3.4 D'ici 2026, Brulocalis, l'UVCW et des représentants communaux échangent, au moins à deux reprises, avec les ACNG de la cible 6 du CSC RDC dans le cadre de la gestion commune des connaissances, notamment sur le thème « contexte et analyse politique ». SV : la production d'une analyse commune |
| Baseline : | Les ACNG de la cible 6 du CSC RDC ne se sont pas réunies sur cette thématique |
| Target Year 3 - 31/12/2024 : | Brulocalis, l'UVCW et des représentants communaux ont échangé au moins à une reprise, avec les ACNG de la cible 6 du CSC RDC |
| Target Year 5 - 31/12/2026 : | Brulocalis, l'UVCW et des représentants communaux ont échangé au moins à deux reprises, concertés avec les ACNG de la cible 6 du CSC RDC |

Activités, groupes-cibles et bénéficiaires

Typologie des activités

Toutes les activités suivent des feuilles de route.

Par rapport au résultat 1: renforcer les missions de proximité centrées (principalement) sur la politique EC-POP en sensibilisant sur les missions communales, en améliorant ses infrastructures et/ou espaces publics. S'appuyer sur et développer le réseautage multi-acteurs (ONG, Centres de santé, etc.) sur enjeux communs (dont EC-POP.) Renforcer la gestion du territoire communal (cartographie des acteurs,...). Renforcer des missions de services publics de proximité, au cœur des quartiers et avec les citoyens, qui s'appuient sur les acquis ou la politique EC-POP en développant un projet de service public de proximité avec les citoyens et les acteurs locaux.

Par rapport au résultat 2: renforcer l'autonomisation dans le partenariat entre parties prenantes. Renforcer la modélisation en développant notamment des compétences et outils pour les flux et stockage (archivage). Renforcer le facteur humain (cadre de travail, accueil, description des services, formation continue). Accompagner les politiques et initiatives de digitalisation/numérisation (scannage) en collaborant localement à la politique de digitalisation (Provinciale, nationale et internationale)

Par rapport au résultat 3: travailler avec les acteurs CSC RDC sur la gestion commune des connaissances, mais aussi sur les bonnes pratiques sur la sensibilisation des déclarations des naissances, partager et renforcer nos connaissances mutuelles sur le code de la famille, plaider pour une meilleure application des cadres légaux et administratifs. Mettre en place un processus d'échange et d'apprentissage collectif notamment sur le plaider et les méthodes de mobilisation et revendication citoyenne. Les Associations et partenariats se concertent, régulièrement, sous forme de plateforme de travail relatives à la mise en œuvre du programme 2022-2026. Collaborations multi-acteurs avec les autorités publiques belges, congolaises ou internationales sur des enjeux communs

Groupe(s)-cible(s)

Elus locaux et agents des services communaux concernés par le secteur d'intervention, ainsi que, plus indirectement :

les partenaires locaux des communes (associations de terrain sur lesquelles les communes du Sud s'appuient le cas échéant pour la mise en œuvre de leur mission de service public ;

les autorités de tutelle, centrales ou déconcentrées, de par le fait que le développement de l'administration locale les amène à faire évoluer leur organisation, la législation et leurs pratiques

Bénéficiaires

L'ensemble des citoyens de ces 17 communes congolaises participant au PCIC, estimé à 11.623.692 habitants personnes en particulier, les femmes, les jeunes et les personnes en situation vulnérable. La proportion de femmes est de 52,5 % par rapport à 47,5% d'hommes.

| | |
|----------------------------------|--|
| Titre de l'annexe de référence : | Annexe 1: TOC RDC 22-26 Chemin du changement Annexe 2: TOC Congo 2022-2026 Schéma |
| Titre de l'annexe de référence : | Annexe 3: RDC 22-26 Analyse des risques |

Description des tâches entre ACNG associés

Comme expliqué en annexe 7, pour des questions d'efficacité, l'UVCW et Brulocalis, quoiqu'un Programme commun, se répartissent la responsabilité de la mise en œuvre en fonction du nombre de leurs communes membres actives sur le pays et développement des stratégies opérationnelles quelque peu différentes car répondant à la réalité propre de leur région (respectivement Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale) et de ces pays. Les échanges et partages de pratiques entre pays partenaires, au sein du Programme commun, sont réels :

- en termes de **processus** : les nouvelles méthodes collaboratives testées au Bénin (de même qu'au Burkina Faso), saluées et encouragées par l'évaluation externe sont, lorsque cela est pertinent, progressivement exploitées par Brulocalis et adaptées à la situation spécifique des pays partenaires qu'elle suit plus particulièrement. Nous pensons ici notamment à l'approche expérimentée dès 2014 au Bénin, plus collective et dont le pilotage s'est peu à peu déplacé vers les institutions locales partenaires. Et de tels effets sont prévus de se poursuivre à l'avenir ;
- au niveau **sectoriel** également : du fait que les pays partenaires d'Afrique de l'Ouest et centrale suivent logiquement des étapes de développement similaires (gestion de l'état civil, foncière, fiscale, des ressources humaines, etc.), il apparaît clairement que les outcomes sur ces pays, de même que certains résultats, sont convergents (citons à titre d'exemple le R4 Bénin et le R1 Sénégal dédiés à la mobilisation des ressources financières). L'UVCW et Brulocalis assurent donc les transpositions pertinentes inter-pays des avancées engrangées, y compris au cours des programmations précédentes.

Description de la Pertinence

La RDC, comme d'autres pays parmi les plus pauvres, manque d'acquis essentiels permettant de mener efficacement des politiques de développement durable. Parmi ces préalables faisant défaut et pour lesquels bon nombre d'organisations internationales plaident depuis plusieurs décennies, on compte un système d'état civil fiable, principalement au niveau de l'enregistrement des naissances. Sans état civil fiable et complet, il est impossible d'identifier les populations présentes sur le territoire et donc, par voie de conséquence, de prétendre à un système politique réellement démocratique, de permettre la contribution citoyenne aux budgets publics et de mener des politiques de développement (santé, assainissement, socio-économique) sur une base autonome, sans parler du contrôle migratoire ou sécuritaire.

Malgré cette volonté, les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ne sont pas respectés, et ce dès l'enfance : seuls 28 % des enfants sont inscrits à l'état civil (ODD 16.9). Au cours de leur vie, un grand nombre d'entre eux est contraint au travail, au mariage forcé, au recrutement forcé, à la violence disciplinaire ou de rue (ODD 16.2). **Les jeunes filles sont plus particulièrement touchées** (grossesses précoces, harcèlement etc.). D'autres personnes voient régulièrement leurs droits bafoués, sont victimes de discriminations, de stigmatisations ou d'exclusions et restent souvent invisibles, tant dans la pratique que dans la politique : les personnes porteuses d'un handicap, malades, les minorités.

Intervenir significativement et structurellement (en bonne concertation avec les autorités compétentes) en matière d'état civil implique de faire évoluer les cultures, non seulement administratives, mais aussi de la population et de la classe politique. En effet, il s'agit d'amener les populations, avec le concours de la société civile et des décideurs politiques locaux, sans discrimination de sexe, à la déclaration spontanée des faits d'état civil, et notamment des naissances.

Ces enjeux s'intègrent pleinement dans le Plan d'action national 2018-2022 des autorités congolaises.

Pour relever les différents défis qui subsistent dans ce secteur de la gouvernance, le Gouvernement compte poursuivre son objectif stratégique d'instaurer une administration de développement, plus proche de l'utilisateur-client sur l'ensemble du territoire. Ils veulent informatiser la fonction publique, augmenter le taux d'archivage et le taux de satisfaction des usages à plus de 60%.

L'ensemble des Communes du Programme s'accorde à dire que le nouvel outcome est tout aussi pertinent que le précédent et dans la lignée du programme précédent. Le renforcement des capacités des pouvoirs locaux, tant des fonctionnaires que des politiques, en matière d'état civil et de population est évidemment toujours incontournable en RDC. De plus, **l'évaluation externe à mi-parcours du programme 2017-2021** a, s'il le fallait encore, confirmé à nouveau la pertinence du secteur d'intervention, tant pour les communes elles-mêmes (bénéficiaires directs), en lien avec les priorités nationales et locales, notamment au regard des processus de décentralisation, que pour leurs populations (bénéficiaires finaux). L'outcome 2022-2026 sera dans la lignée du précédent en renforçant les missions de proximité centrées sur la politique la politique EC-POP.

Le choix historique, logique et réaliste pour le Programme CIC et les partenariats de se centrer sur la gestion des faits d'Etat-Civil et le recensement administratif, des missions de base d'une commune tant pour l'accès à la citoyenneté des populations que pour aiguiller le développement des politiques communales, invite à se concentrer en priorité, sur le renforcement institutionnel de cette mission. Un service de base et de proximité qui se déploie de la maison communale jusqu'aux cœurs des quartiers du territoire.

La dimension genre est pleinement intégrée dans notre outcome. Toutes les actions mises en place dans ce programme assureront l'empowerment des femmes et l'égalité des hommes et des femmes dans la société. Le taux de satisfaction de la population vis-à-vis des services rendus en matière des faits d'Etat Civil sera décliné par sexe ainsi que le taux de fréquentation des services Etat civil population et l'enregistrement des actes de naissance et des actes de décès. Mais également les formations données ont agents de l'E-pop. Les différentes actions ci-dessous seront privilégiées : tel que :

- promotion du mariage civil (≠ mariage coutumier)
- protection des droits des époux et plus particulièrement de la femme (notamment en cas de décès). Cette promotion pourrait se faire par une campagne de sensibilisation en s'appuyant sur la politique de proximité (réseau des bureaux de quartier) qui explique les droits qui s'ouvrent par le mariage civil;
- sensibilisation/information sur les droits de l'enfant et par extension aux droits de la femme;
- sensibilisation à la protection contre la grossesse précoce et IVG/HIV;

- parité (ou à tout le moins représentation minimum) de femmes dans le comité de pilotage CIC;
- lutte contre le mariage précoce.

Les communes seront amenées à penser et réaliser des interventions spécifiques dans ce cadre. En outre, au travers de la plateforme des communes congolaises et de sa coordination nationale, des échanges d'idées et de bonnes pratiques entre ces communes pourront avoir lieu dans la suite du programme précédent.

En lien avec le renforcement des outils de travail des agents d'EC/P, il est proposé, en amont, de favoriser les investissements respectueux de l'environnement :

- encourager le recours aux énergies renouvelables (photovoltaïque, lampes économiques) lorsqu'il s'agit d'électrifier les bureaux principaux, secondaires ou de quartier;
- encourager/ajouter des critères environnementaux dans les cahiers de charge pour les investissements de type informatique et les consommables, ainsi que pour les infrastructures/matériaux de construction (briques cuites, bois, toilettes sèches, récupération d'eau);
- encourager la réaffectation du matériel lors d'un renouvellement (informatique, etc.).

Au niveau de la gestion quotidienne de la commune, il est proposé d'améliorer le cadre de vie des bureaux principaux, secondaires et bureaux de quartier de la commune, en:

- favorisant les filières locales;
- favorisant la verdurisation;
- développant la politique communale de gestion des déchets.
- sensibilisant à la propreté à travers des projets exemplaires;
- encourageant la participation de la population à la salubrité;

Comme pour la dimension "genre" au travers de la plateforme des communes congolaises et de sa coordination nationale, des échanges d'idées et de bonnes pratiques pourront avoir lieu. Ceci devrait contribuer à l'intégration plus transversale de la dimension environnement dans les politiques communales congolaises.

Par rapport au CSC RDC et la cible 6 (Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains), les associations ainsi que les communes du PCIC renforceront les autorités décentralisées pour qu'elles œuvrent localement de manière autonome et durable à la protection des droits notamment des populations les plus vulnérables et marginalisées. Elles essaieront d'accroître et protéger le respect des droits de l'homme en RDC, plus particulièrement des groupes vulnérables. Elles renforceront la démocratie participative auprès des OSC. Elles partageront et renforceront les connaissances mutuelles sur le code de la famille entre ACNGs.

Description de la Cohérence

Le Programme CIC s'inscrit dans une vision commune : contribuer au *renforcement des capacités des institutions locales du Sud à prendre en charge leur propre développement*. Ce renforcement du niveau local repose sur *3 piliers indissociables* : une bonne gouvernance politique, une administration efficace, une participation des citoyens au processus décisionnel. Cette vision est partagée avec l'ensemble des 54 communes sur les 5 pays d'intervention du PCIC : Bénin, Burkina Faso, Maroc, RD Congo et Sénégal. Cette approche concentrée favorise la cohérence interne tant au niveau de processus (dispositifs de coordination Pays, suivi-évaluation, mutualisation, capitalisation) que de partage d'outils (documents modèles et de référence) et de bonnes pratiques sur les métiers communaux.

L'intervention en RDC dans le secteur de la gouvernance locale et du renforcement prioritaire de la gestion des faits d'Etat Civil du territoire, jusqu'au cœur des quartiers, veille à rester dans le périmètre des métiers communaux, et nécessite de développer les relations avec les autres acteurs publics et privés, nationaux et internationaux : les Ministères de l'intérieur, de la justice. Dans cette logique, l'intervention veille à intégrer les actions dans les réseaux d'échange d'information et à poursuivre et développer les collaborations entamées. Citons principalement, et dans l'ordre des sphères d'intérêt (1), d'influence (2) et de contrôle (3) :

- (1) A l'échelon des autorités nationales, les acteurs CIC veillent à échanger avec celles-ci sur l'évolution de certaines politiques nationales EC-Pop. En particulier sur le volet digitalisation, dans la suite du Plan national de numérisation (2019). Dans ce secteur s'inscrivent certains PTF comme la Banque Mondiale et des agences des Nations Unies comme l'UNICEF.
- (2) A l'échelon des autorités provinciales (tutelle), les acteurs CIC ont des contacts réguliers coordonnent certaines actions (sensibilisation, formations, échanges d'informations), et développent des collaborations bilatérales (à l'exemple de l'appui à un projet de la Divinter de Kinshasa pour l'amélioration de la gestion des faits et actes de décès, mais à l'échelle des 24 communes kinoises).
- (2) A l'échelon des acteurs belges, le programme CIC, inscrit son intervention, avec d'autres acteurs institutionnels belges, comme la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci dans le cadre de son partenariat avec la Ville de Kinshasa, étudierait, avec l'agence provinciale du numérique de Kinshasa, la faisabilité d'appuyer la digitalisation de l'Etat Civil dans la ville Province. Dans cet esprit, les services de l'Ambassade belge à Kinshasa, la Région bruxelloise, les partenariats communaux CIC avec les Associations et les institutions congolaises concernées proposent de tenir une réunion de concertation, avec les autres PTF concernés par ces questions. Les services de l'Ambassade et les acteurs CIC veillant à poursuivre, en continu les échanges d'information sur ces dossiers.

En interne, la coopération communale par nature, parce qu'elle met en relation deux territoires, favorise l'émergence de projets parallèles et complémentaires entre les acteurs de ces territoires, principalement dans le domaine de la culture, de l'éducation et de la jeunesse. Plusieurs partenariats du Programme CIC sont dans le cas aujourd'hui et le seront encore à l'avenir.

Enfin à côté de l'intervention CIC, les partenariats communaux développent des projets complémentaires sur d'autres financements, en particulier au niveau de Wallonie Bruxelles International (Olne-Matete), EuropAid (Woluwe-St Pierre - Goma/Béni/Butembo) et l'Association Internationale des

Maires Francophones (Liège-Lubumbashi). De la même manière, et dans une moindre mesure les partenariats développent, pour certains d'entre eux, des projets sur fonds propres.

Les complémentarités relatives au CSC RDC sont évoquées au point 8 relatif au CSC.

Description de l'Efficacité

Au terme des 5 ans (2022-2026), les villes et communes congolaises renforcent et valorisent l'action de l'institution communale pour un développement durable et inclusif, au travers de leurs missions de proximité en général et des services d'Etat civil et population en particulier

Cet outcome se situe dans la lignée de l'outcome précédent. Le premier résultat, « **Les Villes et Communes congolaises renforcent, durablement leurs missions de service public de base au cœur des territoires et des quartiers notamment à l'attention des femmes, des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité** » va renforcer l'outcome grâce à ces activités telles que le renforcement des missions de proximité centrées (principalement) sur la politique EC-POP mais aussi le renforcement de la gestion du territoire communal et enfin par la création, avec des acteurs locaux, citoyens et/ou société civile du territoire, organisés collectivement, d'un projet dans la lignée d'une politique communale de proximité.

Le deuxième résultat « **Les Villes et Communes congolaises renforcent la modernisation et la maîtrise des missions Etat Civil et Population** » appuiera l'outcome notamment en renforçant la l'autonomisation, la modélisation et le facteur humain. Le programme accompagnera les politiques et initiatives de digitalisation/numérisation (scannage).

Enfin, le troisième résultat « **Les acteurs du programme développent des connaissances communes et des actions concertées multi-acteurs sur des enjeux en lien avec la politique inclusive et locale durable** » appuiera également l'outcome par les différentes plateformes avec les partenaires organisées tout au long de ces 5 années, par les liens avec le CSC RDC et ville durable mais aussi la collaboration avec les autorités publiques belges, congolaises et internationales sur les enjeux par rapport à l'Etat civil.

Les différentes baselines ont été identifiées avec les partenaires lors de réunions en distanciel et pourront montrer l'évolution du programme dans le cadre d'évaluation intermédiaires.

Les agents communaux seront sensibilisés pour intégrer le mieux possible les publics vulnérables, les accès aux différents bureaux de quartier seront repensés pour permettre le plus large accès possible, notamment via des rampes d'accès mais aussi des procurations. L'accueil général sera également repensé.

A travers l'amélioration des services publics de proximité, un des objectifs est bien celui de rapprocher la commune du citoyen, et de valoriser l'institution communale et ses missions de services de base auprès de tous les citoyens. A une période où l'histoire des institutions politiques avec le processus de décentralisation engagé à la suite de la nouvelle constitution de 2006 a suscité logiquement beaucoup d'espoirs parmi la population dans son ensemble. Les attentes sont réelles, notamment envers le rôle dévolu aux institutions communales et aux compétences qu'elles devront gérer suivant la Constitution et les lois de décentralisation. Avant cette étape, et l'accès, pour les villes et communes, à la pleine personnalité juridique et à la jouissance de la libre administration et de l'autonomie de gestion de ses ressources humaines, économiques, financières et techniques, il semble essentiel aux différentes parties de pouvoir améliorer, et de valoriser les missions actuelles de l'institution publique la plus proche des citoyens.

Stratégiquement, pour atteindre cet outcome, il convient, comme le démontrent les chemins du changement, de coordonner des avancées sur plusieurs plans:

- la sensibilisation (des politiques, de la société civile, des acteurs de la santé et des populations elles-mêmes);
- une dynamique participative incluant les acteurs pertinents de l'EC/P;
- la conservation des données (archivage) manuelle et numérique;
- la politique de proximité, en ce compris les infrastructures décentralisées;
- la coordination inter-partenaire;
- le renforcement des compétences des agents et de leur équipement (centraux et décentralisés);
- une vision claire et partagée sur les missions;
- le plaidoyer auprès des autorités compétentes.

C'est un vaste défi qui ne peut être relevé que par une organisation efficace en tous lieux .

Ainsi, pour favoriser l'autonomie et l'appropriation, la coordination des activités sera, comme auparavant, continuellement assurée de concert par l'UVCW/Brulocalis et les coordinateurs congolais, composés de coordinateurs régionaux assistés par les coordinateurs dans les différentes communes soutenues par le PCIC.

Les chemins du changement seront cependant dorénavant empruntés à l'aide de feuilles de route thématiques, en suivant un phasage de programmes d'activités successifs, par paquets transversaux, cohérents, respectant les priorités définies dans la ToC, et sur des horizons plus rapprochés, pour une appréciation plus fine et mieux concertée qu'auparavant de leur contenu et de leur budget. Cette approche devrait permettre de réduire les points d'inefficacité pour une mise en œuvre plus fluide et une consommation budgétaire annuelle mieux contrôlée.

Pour plus de clarté, les activités à mener collectivement serviront de point d'ancrage aux réflexions et travaux des coordinateurs régionaux.

Des difficultés risquent probablement de surgir du terrain. Afin de les résoudre ou de les contourner, un système itératif de suivi/évaluation sera mis en place. Lui-même sera à cette même fin complété par une sollicitation accrue du levier politique : congolais en premier lieu, mais belge aussi en appui. Une attention particulière sera d'ailleurs portée à une meilleure appropriation du Programme par ce dernier, ainsi qu'il avait déjà été prévu dans la phase précédente.

La stratégie concernant les bureaux de quartier s'inscrit dans la continuité des politiques de proximité développées dans le programme actuel, qui visait à faire des bureaux de quartiers des relais locaux de l'administration communale, notamment en matière d'Etat Civil et population, avec pour vocation de fournir un meilleur service au citoyen (en lui évitant de longs et coûteux déplacements). L'expérience de digitalisation de Goma sert en effet actuellement de référence pour les autres communes et a d'ailleurs été présentée aux autorités régionales bruxelloises, dans le cadre du soutien qu'elles envisagent d'apporter à la digitalisation de l'état civil dans la Ville-Province de Kinshasa.

Description de l'Efficiace

Le mode de gestion opérationnelle du Programme de CIC donne lieu à plusieurs canaux de gain d'efficiace dans la mise en œuvre de l'intervention.

Le programme commun: l'option de l'UVCW et de Brulocalis, de mener en commun le Programme de CIC est une source importante de mutualisation des ressources. Le modèle dorénavant totalement unique, tel que formalisé dans la convention de collaboration structurelle, permettra encore des gains d'efficiace;

La coordination élaborée: la structure de coordination du Programme de CIC RDC, source de nombreux gains de temps et de moyens, est poursuivie et améliorée. L'expérience a d'ailleurs montré que l'efficacitè et la durabilitè des interventions au sein du Programme reposaient aussi sur des approches trs coordonnées. Elles ne sont pas sans coût (fonctionnement, prestations), mais celui-ci se trouve largement compensé par la recherche de mutualisation des actions lorsque c'est possible (études, acquisition d'équipements, formations, lobby, etc.) permettant des économies d'échelle trs substantielles. Le dispositif s'appuiera, comme lors de la phase précédente, sur des coordinateurs régionaux, au niveau de Kinshasa, du Nord-Kivu et du Haut Katanga. Ces coordinations régionales se concertent d'une part avec les partenaires communes de leur zone, et d'autre part entre eux, entre coordinations régionales. Parmi les instruments au service de ce dispositif, figurent les plateformes régionales ou nationales qui permettent la concertation, la coordination et des productions communes entre régions. Ce dispositif s'avère nécessaire, en particulier dans la Province de Kinshasa qui regroupe désormais 13 communes partenaires sur les 17 communes partenaires au total pour les 3 Régions. Cette coordination facilite la concertation avec les autres niveaux de pouvoir, comme la Province sur les thématiques concernées, ainsi qu'avec d'autres partenaires techniques et financiers.

L'approche sectorielle: le partage par les partenariats d'un même groupe pays d'un même secteur d'intervention autorise une approche collective, en particulier et principalement sur les missions d'Etat Civil. En outre, pour répondre à des préoccupations et priorités locales, le renforcement de certaines politiques publiques de proximité seront développées par les partenariats, à la suite d'une réflexion collective.

L'approche collective: le travail en plateforme à l'échelle d'un groupe pays, rendu possible grâce à l'expertise acquise précédemment en termes de coordination, permet une mutualisation importante entre communes, notamment au travers de partage des savoirs spécifiques pour un recours limité à la prestation externe ou de partage d'outils et d'informations pour certaines acquisitions;

Nous n'avons pas de coopérants sur le terrain, nous nous appuyons essentiellement sur des coordinateurs régionaux et locaux. L'allocation des ressources pour atteindre les résultats privilégiera selon les communes certains territoires plutôt que toute la commune, surtout pour des communes trs étendues.

Description de l'Impact attendu

L'intervention vise d'abord la modernisation de l'institution en niveau de la politique Etat Civil, et l'accès de l'ensemble des citoyens du territoire à la citoyenneté. Un accès à ce service de base d'un Etat dont l'impact est double : d'abord la reconnaissance d'une identité pour tout individu qui ouvre l'accès aux droits civils et administratifs pour toutes les étapes de la vie, et ensuite, pour l'Etat, un rappel des devoirs des citoyens à l'égard de la collectivité pour une société démocratique et plus juste. A travers cette politique EC et le développement d'une politique publique de proximité jusqu'au cœur des quartiers, un des impacts attendus est favoriser le lien et la confiance, entre le citoyens et l'institution communale.

A plus long terme l'intervention vise à contribuer aux transformations suivantes :

- o **Des effets sociaux :** l'accès à une identité pour tous et la garantie de disposer de droits minimums (accès à la scolarité, à la propriété, au patrimoine familial (succession), au droit des familles, aux services de santé, à la mobilité et à la migration, à la participation à la vie politique et démocratique).
- o **Des effets sur l'approche genre :** un accès identique, égalitaire et sans distinction, de tous les groupes de population à la citoyenneté. Ce qui favorise l'accès des groupes vulnérables à l'ensemble de leurs droits, et en particulier agit pour valoriser l'importance du Droit civil sur le Droit coutumier dans des cas comme celui des mariages forcés.
- o **Des effets économiques :** une plus grande maîtrise des données démographiques et territoriales contribuera à l'amélioration des politiques publiques de développement économique local.
- o **Des effets sur la gouvernance locale :** L'intervention avec l'amélioration des compétences et outils au bénéfice de l'institution et de ses groupes cibles, renforce celle-ci dans le processus de décentralisation (en cours) et la réalisation de ses compétences prévues par la constitution de 2006.

Description de la Durabilité

Durabilité technique :

Avec cette nouvelle phase, la viabilité technique du Programme, comme celle de la gestion des connaissances, s'appuiera davantage, en interne, sur les plateformes par un dispositif de coordination inter-partenaire et favorisera l'échange d'expériences, l'harmonisation des processus et les démarches collectives vers d'autres partenaires publics ou privés. Les premières actions mises en place lors de la précédente phase (renforcement des capacités individuelles et organisationnelles, réhabilitation de locaux, amélioration de l'accueil) ont apporté un autre regard de la population envers l'institution communale, les Services d'Etat civil et de Population en particulier.

Durabilité financière :

Quel que soit le niveau du processus de décentralisation, aujourd'hui et demain, en RDC, la coordination et le contrôle externe de la tutelle sur certains actes ou processus de l'institution communale reste un des éléments de la bonne gouvernance locale, à côté, du contrôle démocratique provenant des urnes et des organes locaux d'élus, quels qu'ils soient. Au-delà d'une approche plus collective, des réalités et disparités locales peuvent subsister au niveau. Un des aspects relatifs à la durabilité financière est donc lié à la taille de certaines villes et communes et l'immensité des enjeux pour la commune et la population qui font que la demande en matière de services de base et de proximité est exponentielle.

Durabilité sociale :

La durabilité sociale de l'intervention passe par la recherche de la participation des autres acteurs, issus de la société civile ou du secteur privé (santé, morgues, fournisseur de logiciel spécialisé) au processus d'appui à la maîtrise des données du territoire. Cette participation s'inscrit dans les besoins de mieux coordonner et d'avoir la maîtrise sur toutes les initiatives relatives à la gestion des faits d'état civil et de recensement administratif de la population. Cette participation se situe également dans la mobilisation de toutes les parties prenantes existantes autour d'une vision partagée. Enfin, la dynamisation de la concertation autour des objectifs cités ci-dessus peut s'appuyer sur l'expérience des comités locaux de développement.

Durabilité institutionnelle :

A la faveur d'un développement des missions EC/P en RDC, un ensemble de bonnes pratiques pourront, avec le relais des autres acteurs du secteur - à la fois les autorités compétentes (les Provinces, l'Etat central), les organisations en appui (Banque mondiale, Unicef, AIMF) ou l'Association nationale des villes et communes congolaises - être partagées aux autres villes et communes congolaises, voire d'ailleurs.

Ce qui permet d'envisager sur le principe une généralisation de cette modernisation à l'échelle du pays, probablement par vagues. D'un point de vue systémique, ce développement ouvrira la porte à des politiques de développement requérant l'enregistrement préalable des populations nées sur le territoire, comme des politiques de santé, d'éducation nationale, de lutte contre la fraude ou contre l'usurpation d'identité.

Durabilité écologique

Les partenariats veilleront à avoir un maximum d'impact sur l'environnement dans leur commune.

Ainsi, la durabilité des effets de l'intervention repose-t-elle stratégiquement sur :

- le **mode de gouvernance**: comités de pilotage locaux donnant l'impulsion stratégique et budgétaire;
- le **mode de gestion**: autonomisation du groupe des communes bénéficiaires.
- le **mode d'acquisition**: pleine appropriation de l'état civil et population - socioculturelle par les populations et technique par les personnes localement responsabilisées au sein des Services EC/P, de la maison communale jusque dans les quartiers.

Description de la Stratégie de Partenariat

Dans l'intervention du Programme de CIC en RDC, il convient de distinguer différents niveaux de partenariats en fonction de leur niveau de formalisation.

Les partenariats spécifiques communaux

L'essence même du Programme de CIC RDC repose sur les partenariats entre communes bruxelloises ou wallonnes et communes congolaises. Les communes assurent en effet la mise en œuvre du Programme sur le terrain. En concertation entre elles et avec Brulocalis/UVCW et les coordinateurs régionaux qui coordonnent la mise en œuvre générale, les communes définissent les actions à mener en commun d'une part, et les actions spécifiques à leur propre contexte de partenariat d'autre part. Ce qui permet de renforcer la durabilité technique. La situation locale n'est en effet pas identique en zone rurale ou en zone urbaine (Kimbanseke), pas plus qu'elle ne l'est pour une commune de 70.000 habitants (Kasa Vubu) ou de 2.700.000 habitants (Lubumbashi). Si les problèmes rencontrés peuvent présenter un grand nombre de similitudes, permettant la création d'une ToC commune et la réalisation d'un Cadre logique commun, les réponses locales ne sont quant à elles pas toujours les mêmes et nécessitent parfois des adaptations.

Compte tenu des objectifs poursuivis depuis sa création par le Programme de CIC - à savoir le renforcement des capacités des pouvoirs locaux - les communes apparaissent de facto comme le moteur indispensable du Programme. En RDC plus précisément, le choix des communes comme partenaires spécifiques trouve, si nécessaire, une justification complémentaire. S'il est vrai que le Programme de CIC intervenait a priori dans la nouvelle logique de concentration géographique et sectorielle dans des pays politiquement stables où le processus de décentralisation était achevé ou en bonne voie de l'être, la situation de la RDC était un peu particulière. Sortant de plusieurs années de conflits armés, l'avènement de la III^{ème} République, fondée sur la nouvelle Constitution nationale de février 2006, le pays s'appuyait désormais sur des institutions démocratiques et légitimes issues des élections du 30 juillet 2006 et laissait entrevoir des changements profonds et durables sur le plan démocratique, la nouvelle Constitution prévoyant en son article 226 l'organisation d'élections au niveau local dans le prolongement des premières élections présidentielles, parlementaires et provinciales. Le contexte d'intervention était dès lors favorable à un appui aux communes congolaises dans la perspective de ces élections et de la libre administration des communes. Aujourd'hui, cet appui aux communes congolaises reste plus que jamais nécessaire dans le contexte social et politique du pays. Leur renforcement, notamment en matière d'appui structurant en matière d'état civil/population. Le développement de coordinations locales dans les communes avec d'autres acteurs locaux par exemple est un vecteur important pour la mise en place d'une gouvernance locale inclusive et représentative, visant la réduction des inégalités territoriales au sein d'un même pays.

La création des partenariats eux-mêmes repose sur la volonté politique de deux communes de s'engager dans le Programme de CIC. Au total, 17

villes et communes congolaises et 15^[1] villes et communes bruxelloises et wallonnes prennent part au Programme . Elles sont réparties géographiquement dans les provinces de Kinshasa (Bandalungwa, Kasa-Vubu, Kalamu, Kimbanseke, Kinshasa, Kintambo, Limete, Masina, Matete, Mont-Ngafula, Lingwala, N'Djili, Ngaliema), du Haut Katanga (Lubumbashi), et du Nord-Kivu (Goma, Béni et Butembo).

D'un point de vue pratique, les communes signent entre elles :

- o Une convention tripartite

Les communes s'engagent aussi à respecter les Conditions générales de participation du Programme.

Compte tenu de l'objet même du Programme (à savoir le renforcement des capacités des communes congolaises) et de sa stratégie globale de mise en œuvre (principalement appuyée par des échanges de bonnes pratiques et de savoir-faire entre pairs en matière de politique d'EC/P), la durabilité technique de l'intervention se voit renforcée. Au terme du Programme, les communes congolaises auront en effet développé les compétences sectorielles leur permettant d'assumer seules la poursuite de leur politique en la matière.

Les parties prenantes du programme

La programmation 2022-2026 poursuit sa stratégie de coordination basée sur la désignation de coordinateurs régionaux dont les rôles, qui ont été définis en ateliers avec l'ensemble des partenaires, viseront notamment à:

- o centraliser et analyser les informations;
- o faire le lien avec d'autres Services de l'Etat ou d'autres organismes: être le porte-parole (réseautage).

Dans cette configuration, les parties prenantes devraient être approchées pour simple communication d'informations, pour des actions de lobby politique et/ou financier (obtention de subsides nationaux), et pour diffusion de bonnes pratiques dans le reste. Les communes sont au plus près du public cible qui sont les habitants de leurs communes.

[1] La commune de Woluwe St Pierre est en partenariat avec Goma et appuie également Béni et Butembo)

Comments on description de la stratégie de partenariat

Submitted by DGEO-CarolineM on jeu 28/10/2021 - 12:30

Fiche signalétique partenariats Brulocalis manquante

Le dossier ne comprend pas la fiche signalétique des partenariats de Brulocalis. Merci de nous la transmettre.

Submitted by UVCW on jeu 28/10/2021 - 12:55 in reply to fiche signalétique partenariats brulocalis manquante by dgeo-carolinem

Fiche signalétique des partenariats pour Brulocalis

Bonjour,

Etant donné que c'est une annexe "spécifique" à Brulocalis, au sein du programme commun, nous avons téléchargé cette annexe dans la section des annexes propres à Brulocalis à savoir : **budgetary information** > Programme fédéral belge de Coopération internationale communale (PCIC) République Démocratique du Congo - phase 2022-2026 - Brulocalis > mandatory annexes classified by outcome.

Bien à vous,

Brulocalis

Submitted by DGEO-CarolineM on jeu 28/10/2021 - 13:19 in reply to fiche signalétique des partenariats pour brulocalis by uvcw

Fiche signalétique des partenariats pour Brulocalis

Bonjour,

Ok, j'ai trouvé.

Merci.

Description des Synergies

L'intervention CIC 2022-2026 pourra principalement renforcer son intervention avec **deux niveaux de synergies**. Avec des acteurs publics congolais et belges d'un côté, et des ACNG dans le cadre du CSC RDC et du CSC Villes Durables, de l'autre.

Une des principales synergies, entamée en 2021 et qui devrait se poursuivre sur la période 2022-2026, à des degrés divers, et avec un impact direct sur l'Outcome concerne la collaboration avec la ville Province de Kinshasa sur le renforcement du système d'enregistrement des faits de Décès dans les communes et d' arriver à une progression de 50% du taux d'enregistrement de décès à l'état civil.

Une collaboration win-win qui a un effet tâche d'huile puisqu'elle permet, au final, de couvrir l'ensemble des 24 communes de Kinshasa. L'intervention CIC et de la Division de l'Intérieur à Kinshasa se retrouvent sur plusieurs points : avec d'une part, pour la CIC, l'amélioration de la couverture en faits d'Etat Civil du territoire des communes partenaires et, d'autre part, pour la Divinter, l'amélioration de 50% le taux d'enregistrement de décès à l'état civil dans la ville province. Une des priorités de la Divinter et des partenariats CIC est de renforcer l'efficacité des services Etat Civils et Population.

Au vu des objectifs pour la phase 2022-2026 de l'intervention CIC et du rôle central et des missions de la Divinter, de nouveaux projets devraient encore être développés et mis en œuvre dans le courant de la prochaine phase, en particulier sur le renforcement des capacités des services et des agents ainsi que sur la sensibilisation des populations aux enjeux de l'Etat Civil. Au même titre que la Divinter mène aussi des initiatives avec l'UNICEF et les communes dans le domaine de l'enregistrement des naissances dans la province de Kinshasa, mais aussi dans d'autres provinces de la RDC. La synergie se traduit par un cadre de concertation initié par la tutelle, avec les autres partenaires PTF.

Une autre synergie qui se dessine a trait au partenariat entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Province de Kinshasa. Soucieuse d'inscrire l'intervention future en bonne synergie avec les 6 communes bruxelloises et belges, partenaires de communes kinoises (Bruxelles Ville - Kimbanseke, Ixelles-Kalamu, Saint-Gilles-Kinshasa, Uccle-Kintambo, Woluwe St Lambert-Bandalungwa, Watermael Boisfort-Limete), la Région Bruxelloise, Brulocalis et les communes ont présenté les 1ères idées de cette complémentarité à l'occasion d'un atelier de bonnes pratiques en mars 2020 avec l'ensemble des partenariats communaux belgo-congolais présents. Une mission de travail avec les autorités de la ville de Kinshasa, avec la Région bruxelloise, la ville de Bruxelles et la participation de Brulocalis devait ainsi intervenir en septembre 2020. La pandémie a bouleversé l'agenda et, a priori, reporter cette mission au début de 2022. Un des objectifs de la Région étant de voir dans quelle mesure, avec l'appui technique, de son administration spécialisée dans la digitalisation, elle pourrait appuyer la digitalisation de l'état civil dans la ville de Kinshasa.

Le second niveau de synergies concerne celles relatives aux CSC.

Dans le cadre du CSC RDC et de la Cible 6 Gouvernance et Droits humains, l'intervention CIC propose, de manière assez large et flexible, une concertation et un échange sur les droits de la famille (le code de la famille et sa pratique locale), sur les stratégies et renforcement de l'accès des populations locales aux services publics d'EC-Pop (sensibilisation de la population et de publics cibles), sur les expériences de politiques de sensibilisation des populations locales aux enjeux de l'enregistrement des faits d'Etat Civil (naissance, mariage, décès). Ces échanges s'inscrivent, le plus souvent, à l'occasion des ateliers thématiques qui se tiennent en marge du Dialogue Stratégique. Plusieurs ACNG sont en effet présentes avec leurs projets dans des communes partenaires des communes belges. C'est le cas notamment de SOS Village d'Enfants à Kimbanseke où des échanges d'informations et des synergies en matière d'action de sensibilisation et lobbying autour des jugements supplétifs seront menés avec la ville de Bruxelles. De même qu'à Bandalungwa la commune partenaire de Woluwe St Lambert collabore localement avec Dynamo international.

Toujours dans le cadre du CSC RDC et de la Cible 6, Brulocalis et l'UVCW sont inscrits dans les travaux qui seront réalisés au sein d'Espaces collectifs de Gestion des Connaissances (EGC), regroupant une diversité d'acteurs du changement par pays, par thématique, par secteur. Avec l'objectif de créer et stimuler des synergies, ainsi que de produire plusieurs référentiels qui seront utiles et exploitables pour l'atteinte des Outcomes. Comme acteur dans la gouvernance locale, l'intervention CIC sera logiquement inscrite dans l'Espace « analyse politique contextuelle ».

Enfin l'intervention participera aux réflexions et initiatives du CSC Villes Durables veillant à sensibiliser les partenaires communaux aux enjeux des ODD et outils existants, dans le cadre de la politique de la ville durable.

Comments on description des synergies

Submitted by DGEO-CarolineM on jeu 28/10/2021 - 12:45

Synergie avec DIVINTER

La synergie prévue avec la DIVINTER à Kinshasa semble davantage être un partenariat qu'une synergie. Pourriez-vous apporter des informations supplémentaires à ce sujet, notamment concernant le "cadre de concertation initiée par la tutelle" avec les autres PTF.

Qui mettra en oeuvre cette "synergie" (la coordination régionale)?

Submitted by UVCW on jeu 28/10/2021 - 17:21

Synergie avec la Divinter

Bonjour,

Nous avons bien pris de la question et nous vous reviendrons avec une réponse plus précise le 8/11 dès le retour de l'équipe qui est actuellement en congé.

Merci d'avance pour votre compréhension et patience.

Submitted by UVCW on lun 08/11/2021 - 15:59

Synergie avec la Divinter

Au fil du temps, cette synergie avec la Division de l'Intérieur (Divinter) de la Province de Kinshasa est en effet devenue un **partenariat**. Les Divinters provinciales – notamment celle de la Province de Kinshasa, et plus largement les administrations provinciales, centrales, dans ce secteur d'intervention (Etat civil et Population) en RDC - sont des acteurs de synergie importants en raison des collaborations qu'elles mènent avec d'autres PTF, comme les agences des Nations Unies (FNUAP, UNICEF) ou la Banque Mondiale. Toutefois, compte tenu du nombre important de partenaires communaux dans la Province de Kinshasa (10 en 2017-2021) et par conséquent des relations de plus en plus fortes entre Brulocalis/UVCW et la Divinter, il nous a semblé opportun de poursuivre et

développer davantage encore des relations de partenariat direct avec la Province (ceci alors au bénéfice des 24 communes que compte la Province).

Sur le plan des espaces de concertation. A l'échelle nationale, existe le cadre de concertation sur les questions Etat Civil Population, mis en place par les autorités nationales, et regroupant l'ensemble des ministères provinciaux (dont les Divinters) et des Partenaires Techniques et Financiers, concernés. A l'échelon provincial de Kinshasa, la cadre de concertation technico-administratif à l'initiative du Ministère provincial et de la Divinter et auquel sont associés les 24 communes du territoire, dont bien entendu les communes partenaires de la CIC, mais aussi les PTF actifs à cet échelon, comme l'UNICEF, existe également, mais n'est pas encore réellement effectif. Ce partenariat visera donc à renforcer la place centrale de la Divinter au sein du cadre de coordination. C'est bien la Divinter, en tant que partenaire, qui mettra en œuvre ses activités.

Submitted by DGEO-CarolineM on lun 08/11/2021 - 16:03 in reply to synergie avec la divinter by uvcw

Merci pour ces compléments d...

Merci pour ces compléments d'information.

Bien à vous.

Description de la prise en compte des recommandations et des apprentissages individuels ou collectifs

Le programme permet aux communes Sud de contribuer à la mise en œuvre de certaines missions qui leur sont dévolues par la constitution et par l'Etat. En RDC le processus de décentralisation est en cours et loin d'être achevé, dans l'attente de la tenue des élections locales, prévues par la Constitution et le calendrier électoral. Toutefois, les communes exercent des responsabilités bien définies pour l'Etat civil et Population ainsi que pour d'autres politiques publiques de proximité.

Les évaluations externes mettaient en évidence, pour renforcer l'institution communale à prendre en charge son propre développement, l'importance de s'appuyer sur certains axes structurants :

Des infrastructure communales accessibles, le renforcement des capacités des fonctionnaires des communes par des formations et des accompagnements, l'installation de systèmes informatiques et de registres ainsi que la mise en place d'un système d'archivage durable (numérisation et « cartonnage »), contribuant à une gestion sécurisée et fiable de l'Etat civil, à l'existence d'un dispositif (humain, organisationnel, outils, logiciels, procédures, capacité à répondre aux appels à projets...) durable de mobilisation des ressources communales, à l'accroissement des ressources communales, l'émergence d'un système d'état civil participatif ainsi que d'une fiscalité citoyenne (les populations connaissent mieux et participent de façon conséquente), la mise en place d'une administration locale performante.

Dans le cadre de l'intervention en RDC, et du contexte du pays, certaines de ces axes sont poursuivis et développés : comme la modernisation de l'état civil et population, comme la valorisation de l'institution communale et de ses missions auprès de tous les citoyens.

Les recommandations de l'évaluation externe à mi-parcours sont les suivantes :

Une appropriation et une implication plus grande des politiciens belges dans le programme : en ce sens, un effort sera fait pour communiquer de façon plus simple et plus accessible pour que les politiciens belges mais aussi du Sud s'approprient davantage le programme.

Mieux spécifier et être plus transparent sur les rôles et les obligations des communes Nord, communes Sud et les Associations au sein d'un programme de Solidarité Internationale : pour ce faire, le rôle de chacun sera bien redéfini afin que chacun assure sa part de responsabilité dans le programme. Les conventions spécifiques seront adaptées dans cette voie.

Renforcer l'approche collective du programme et renforcer la structuration du programme CIC : le dispositif de coordination sera renforcé et les actions collectives lorsque c'est pertinent plus structurées en amont. D'autres partenaires des territoires concernés (Provinces, ACNG, associations locales, etc) concernés par les thématiques seront associés. Le rôle des plateformes et des comités de pilotage sera renforcé plus en amont.

Adapter les outils de gestion et de communication en fonction des rôles des différents acteurs.

Dans le cadre du CSC RDC et de la cible Droits Humains et gouvernance, l'intervention CIC veillera :

Avec l'ensemble des parties prenantes, à intégrer des démarches de plaidoyer, en concertation avec la Cible 6 lorsque c'est pertinent, envers les autorités locales, provinciales, voire nationales, sur des préoccupations relatives à la gouvernance locale.:

A poursuivre l'approche du développement basé sur les droits auprès des groupes cibles et des autorités avec une meilleure inclusion des jeunes ;

A développer, avec les autres ACNG concernées, un résultat sur la gestion commune des connaissances, en particulier, sur les thématiques suivantes : analyse socio-politique, **techniques** de plaidoyer et de participation citoyenne.

Annexes obligatoires classées par outcome

| Titre de l'annexe | Type of document | Fichier |
|-------------------|------------------|---------|
|-------------------|------------------|---------|

| HEADINGS | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|----------|------|------|------|------|------|-------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |

| TOTAL OPERATIONAL COSTS FOR THE OUTCOME | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|---|------|------|------|------|------|-------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

Description

1. Montant total de l'outcome: 1.349.758 €

- Les capacités de mise en œuvre et de consommation des budgets ayant été freinées en fin de programmation précédente, notamment par des partenariats moins actifs et par la situation sanitaire mondiale, il n'a pas été jugé pertinent d'augmenter le budget global.

- 2 nouveaux partenariats viennent toutefois remplacer ces 2 partenariats peu actifs; leurs besoins seront plus conséquents que pour ceux qui poursuivent leur collaboration.

2. Les montants annuels sont en croissance jusqu'à 2025, pour tenir compte du temps nécessaire à la mise en place notamment de nouveaux projets de proximité, parallèlement à la poursuite des actions relatives à l'état civil. Par ailleurs, le démarrage des activités et des dépenses sera logiquement plus lent pour les 2 nouveaux partenariats formés. Enfin, la présence des partenaires belges ayant un impact notable sur la dynamique des réalisations, il est vraisemblable que celles-ci puissent être ralenties en début de Programme, si les conditions de voyage font encore l'objet de certaines restrictions (crise du Covid).

3. La proportion du budget dévolue aux investissements reste stable, les besoins sont en effet encore importants (voire très conséquents pour les 2 nouveaux partenariats). Par ailleurs, des investissements liés au recours aux énergies renouvelables restent d'actualité partout.

4. Les frais de fonctionnement concerneront principalement des formations, des missions, qui restent plus qu'ailleurs importantes pour stimuler les avancées, le recours à la sous-traitance notamment en soutien aux opérations prévues par l'Etat congolais sur la digitalisation des actes d'état civil.

5. Les frais de personnel sont ceux de l'UVCW exclusivement, correspondant à l'appui en expertise de type senior, fournie en complément à celle des Communes belges. Ils correspondent à 25% d'un ETP, correspondant au poids que représentent les partenariats belgo-congolais sur l'ensemble des partenariats du PCIC (8/31).

Contacts

Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

| | |
|-------------|----------------------------|
| Nom : | Compagnie Isabelle |
| Téléphone : | +32 81 24 06 35 |
| E-mail : | isabelle.compagnie@uvcw.be |

Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

| | |
|----------------|------------------------|
| Organisation : | Kimbanseke |
| Nom : | Baruti Michel |
| Téléphone : | +243 0817126717 |
| E-mail : | michelbaruti1@yahoo.fr |

Annexes obligatoires classées par outcome

| Fichier |
|---------|
| |

Liste des partenariats/collaborations pour l'outcome

Liste des partenariats pour l'outcome

Acronyme FN

Nom complet Flémalle - N'djili

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|--------|--------|-----------|--------|-----------|------------|
| 22.434 | 23.400 | 22.611,14 | 24.336 | 23.028,62 | 115.849,76 |

Acronyme OM

| TOTAL OPERATIONAL COSTS FOR THE OUTCOME | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|---|------|------|------|------|------|-------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

Description

Montant total de l'outcome : 1.858.585 EURO

Compte tenu des nouveaux objectifs, notamment le développement des missions de proximité et l'accompagnement des politiques de digitalisation, le budget de l'outcome a été revu à la hausse par rapport au programme précédent.

Un nouveau partenariat débute (en remplacement d'un autre). Ils auront donc des besoins plus conséquents que ceux qui poursuivent leur collaboration. Et un partenariat supra-local avec la DIVINTER (Kinshasa) est également prévu. Une enveloppe budgétaire a dès lors été dégagée pour la réalisation d'actions bénéficiant à l'ensemble des communes de la Province de Kinshasa.

Les montants annuels sont en croissance jusqu'en 2024, pour tenir compte d'un éventuel décalage au démarrage des partenariats après approbation du programme 22-26 et du temps nécessaire à la mise en place des projets de proximité/digitalisation, parallèlement à la poursuite des actions sur l'état civil. Le démarrage des activités sera également plus lent pour le nouveau partenariat. La présence des partenaires belges ayant un impact notable sur la dynamique des réalisations, il est possible que celles-ci puissent être ralenties en début de Programme, en raison de certaines restrictions Covid. La ventilation annuelle du budget a finalement été lissée selon les coupes linéaires imposées (environ 20% par an)

Le budget investissements est en légère hausse : les besoins sont importants et les potentiels développements en matière de politique de proximité pourraient nécessiter des investissements plus conséquents. Des investissements liés au recours aux énergies renouvelables restent d'actualité.

Les frais de fonctionnement concerneront des formations, des missions ou des petits équipements, restant plus qu'ailleurs importants pour stimuler les avancées. Un recours à la sous-traitance en soutien aux opérations prévues par l'Etat sur la digitalisation des actes d'état civil est également en ligne de mire. Ils concernent également les frais de fonctionnement de la plateforme (coordination, synergie, etc.).

Les frais de personnel sont ceux de Brulocalis exclusivement, correspondant à l'appui en expertise de type senior, fournie en complément à celle des Communes belges.

Contacts

Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, en Belgique

| | |
|-------------|---|
| Nom : | Jean-Michel Reniers |
| Téléphone : | 02 238 51 64 |
| E-mail : | jean-michel.reniers@brulocalis.brussels |

Coordonnées de la personne de référence de l'ACNG pour cet outcome, ou de son représentant, sur le terrain

| | |
|----------------|------------------------|
| Organisation : | Commune de Kimbanseke |
| Nom : | Michel BARUTI |
| Téléphone : | +243 08 17 12 67 17 |
| E-mail : | michelbaruti1@yahoo.fr |

Annexes obligatoires classées par outcome

| Titre de l'annexe | Type of document | Fichier |
|---|-----------------------------------|---|
| Annexe 5a revue mars 2022 - Fiches signalétiques par partenariat - RDC - Brulocalis 22-26 | Fiche signalétique par partenaire | https://fundhub.openaid.be/sites/default/files/2022-03/Annexe%205a%20revue%20mars%202022%20-%20Fiches%20signal%C3%A9tiques%20par%20partenariat%20-%20RDC%20-%20Brulocalis%2022-26.pdf |

Liste des partenariats/collaborations pour l'outcome

Liste des partenariats pour l'outcome

Acronyme BXL/KIM

Nom complet Bruxelles Ville et Kimbanseke

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 36.878,27 | 37.026,99 | 37.642,46 | 38.074,97 | 38.758,68 | 188.381,36 |

Acronyme XL/KAL

Nom complet Ixelles et Kalamu

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 36.878,27 | 37.026,99 | 37.642,46 | 38.074,97 | 38.758,68 | 188.381,36 |

Acronyme ST-G/KIN

Nom complet Saint-Gilles et Kinshasa

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 36.878,27 | 37.026,99 | 37.642,46 | 38.074,97 | 38.758,68 | 188.381,36 |

Acronyme UCC/KINT

Nom complet Uccle et Kintambo

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 36.878,27 | 37.026,99 | 37.642,46 | 38.074,97 | 38.758,68 | 188.381,36 |

Acronyme WB/LIM

Nom complet Watermael Boisfort et Limete

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 36.878,27 | 37.026,99 | 37.642,46 | 38.074,97 | 38.758,68 | 188.381,36 |

Acronyme WSL/BANDA

Nom complet Woluwe Saint Lambert et Bandalungwa

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 36.878,27 | 37.026,99 | 37.642,46 | 38.074,97 | 38.758,68 | 188.381,36 |

Acronyme WSP/GBB

Nom complet Woluwe Saint Pierre et Goma, Béni, Butembo

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| 49.171,02 | 49.369,32 | 50.189,95 | 50.766,63 | 51.678,23 | 251.175,15 |

Acronyme DIVINTER

Nom complet Division Urbaine de l'Intérieur et Sécurité (Province de Kinshasa)

Budget mis à disposition

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| 8.780,54 | 8.815,95 | 8.962,49 | 9.065,47 | 9.228,26 | 44.852,71 |

Liste des collaborations pour l'outcome**Budget mis à disposition**

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | TOTAL |
|------|------|------|------|------|-------|
| | | | | | |

